

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

BÂTIMENT / RÉSEAUX

CAP AGENT DE LA QUALITÉ DE L'EAU (en 2 ans ou 1an)

« Tu es rigoureux, manuel, tu souhaites travailler en extérieur
et tu as un attrait pour l'environnement... »

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.
Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP (voir au dos).

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Les jeunes de **15 ans** peuvent signer un contrat d'apprentissage s'ils ont accompli la scolarité du collège, **jusqu'en fin de 3e**.

Les jeunes ayant **15 ans avant le terme de l'année civile**, peuvent être inscrits, sous statut de stagiaire pour débiter la formation en septembre.

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Parcours en 1 an pour les titulaires d'un diplôme au moins équivalent au CAP.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation.
Classe de 12 à 15 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Mise en situation sur banc d'essais dans le centre de formation
Visites techniques sur différents sites
Modules de formation techniques spécifiques dispensés par des professionnels du métier
Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens
Salles informatiques
Le 1^{er} équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.
Les EPI doivent être fournis par l'employeur pour les apprentis.

NATURE DU DIPLOME

Examen de l'Éducation nationale de niveau 3, en fin de 2^e année
RNCP 38741
Nom du certificateur : Ministère de l'Éducation et de la Jeunesse
Date de début certification : 02/01/2024

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Validation en CFA et en entreprise des compétences professionnelles dans le cadre du contrôle en cours de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Réalisation d'opération de diagnostic et de maintenance des organes hydrauliques d'un réseau d'eau potable
- Réalisation de mesures et de contrôles des installations de traitement de l'eau (mesures de turbidité, de PH, de chlore, etc...)
- Réalisation de diagnostics et de maintenance d'appareil de traitement de l'eau (pompe doseuse, réacteur ultraviolets...)
- Réalisation d'opérations de recherche et réparation de fuite d'eau (utilisation d'un corrélateur acoustique, mise en œuvre de pièces spéciales de réparation de canalisation)
- Réalisation de montages de tuyauterie (chambre de vanne, nourrice...)
- Relation avec les clients (relève, remplacement des compteurs etc...)
- Réalisation d'opérations d'entretien de captage et réservoir d'eau potable (débroussaillage, nettoyage haute pression et désinfection des cuves de stockages des réservoirs d'eau potable)

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Technologie
- Travaux pratiques en laboratoire chimie et microbiologie
- Travaux pratiques en atelier maintenance des équipements
- Prévention, santé et environnement
- Secourisme
- Dessin professionnel

Enseignement général :

- Français
- Histoire géographique
- Mathématiques
- Sciences/Chimie
- Education physique et sportive

Et après : POURSUITE DE FORMATION

Poursuite d'étude :

BAC PRO procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons et BTS A Gestion et maîtrise de l'eau.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle exerce :

- dans les services de traitement et de distribution de l'eau potable et de l'eau industrielle : fontainier, agent d'exploitation et de maintenance d'un réseau d'eau potable et agent d'exploitation et de maintenance d'une production d'eau potable, contrôleur de travaux d'eau potable...
- dans les entreprises de pose et d'entretien des réseaux d'eau potable : entreprise VRD, entreprise TP, canalisateur spécialisé réseaux humides, dans les entreprises réalisant des chambres de vanne : tuyautier, monteur...
- dans les services de collecte et de traitement des eaux usées : agent d'exploitation et de maintenance d'un réseau d'assainissement, hydrocureur, contrôleur de travaux assainissement, service d'assainissement non collectif...
- dans les entreprises fournisseurs du secteur des réseaux humides, vendeur de tuyaux ou organes des réseaux d'eau et d'assainissement.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 30 novembre en vous connectant sur notre site : www.imt-grenoble.fr onglet CANDIDATER.

Ce qui vous permet de bénéficier d'offres de contrats de nos entreprises partenaires.

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de places disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.
Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

PARCOURS EN 1 AN

Formation de 400 heures sur 1 an dédiées à l'enseignement professionnel uniquement.
Alternance : 1 semaine sur 3 en centre de formation

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible.
Salarié (CPF de transition), demandeur d'emploi et financement propre (CPF)...
Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci.fr



HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :
- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.
- Un accès Wifi gratuit.
- Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
- Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

RESTAURATION

La restauration comprend :
- 1 self,
- 1 cafétéria,
- 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
Ouverture également pour les internes en soirée.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.